

Compte-Rendu Formation Spécialisée du 17/05/2024



Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- 1/ L'approbation du procès-verbal de la séance plénière du 18 mars 2024
- 2/ Points récurrents à l'ordre du jour
- 3/ Points particuliers à l'ordre du jour
- 4/ Questions diverses/ agenda

1/ La CFTC a approuvé le PV de la dernière séance.

2/ Les points récurrents :

- ➔ Les fiches relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail :
 - Une fiche a été omise dans le tableau, la direction reporte l'étude de cette fiche à la prochaine session,
 - la fiche sur le SGC de Bourges n'a pas bougé, l'inspecteur hygiène et sécurité n'a pas encore rendu son rapport (courant d'air dans un des bureaux).
- ➔ Une nouvelle fiche accident du travail a été inscrite au tableau des fiches d'accident du travail et de maladies professionnelles pour 2024 .
 - Un agent du Centre des Finances publiques (CFP) de Vierzon a chuté entre le parking et le CFP. Un accident de trajet a été déclaré.
- ➔ Pas de signalements de danger grave et imminent dans le registre spécial.
- ➔ Le SIE de Paris à Vierzon a effectué son premier exercice d'évacuation avec le SEMVIE. Cette évacuation s'est correctement déroulée.
 - Un exercice a eu lieu sur le site de Lahitolle. Des anomalies ont été constatées. Le personnel en général ne portait de brassards (guides files et serres files). Ces brassards sont importants pour se signaler auprès des pompiers par exemple.
 - De même un exercice a eu lieu sur le site de Sainte Catherine, les mêmes difficultés ont été signalées.

Dans les deux cas, les consignes avaient été transmises quelque temps auparavant par mail. Les consignes seront à nouveau rappelées.

- ➔ Aucun rapport de visite de la commission pour l'instant.

3°) Les points particuliers :

➔ point d'étape sur les projets immobiliers :

- CFP de Sancerre :

La communauté de communes Sancerrois Val de Loire doit signer rapidement le bail avec les services de l'État pour occuper une partie des locaux du CFP de Sancerre. Nos services ont fait un travail d'archivage et le déménagement pourra s'effectuer une fois la campagne de déclaration d'impôt sur le revenu terminée. Quelques travaux sont à prévoir comme le remplacement de la grille entre le hall d'accueil et l'ancienne trésorerie par une porte.

- CFP de Baugy

Une table extérieure doit être installée, l'éclairage sur le parking a été demandé à la mairie (le SDE doit intervenir).

Une séparation doit être mise en place entre l'accueil et les bureaux (porte type saloon) en interne. L'installation d'un brise-vue doit être effectuée.

- CFP de Saint Amand Montrond (SAM)

La direction a rappelé qu'un schéma directeur immobilier en région permet de prévoir les travaux sur plusieurs années (2023-2027).

Ce schéma au niveau de la région Centre n'est toujours pas signé. De plus, les dernières annonces gouvernementales sur la baisse du budget général de l'État, ne permet pas de savoir si les crédits seront à disposition pour financer ces travaux. Par conséquent les travaux sur le site du CFP de Saint Amand Montrond sont en stand by (réorganisation de l'accueil).

Le premier projet proposé d'ailleurs n'avait pas reçu l'accord des agents et n'apportait pas de confort supplémentaire.

- Pour les sites de Bourges :

La stratégie de la direction locale est toujours de fusionner les services de direction sur le site de Lahitolle.

Par conséquent le site de Condé devrait être densifié par l'arrivée du SGC de Bourges, et des brigades de vérification. Ces opérations immobilières sont aussi soumises au schéma directeur et le financement de ces dernières n'est pas acquis comme pour le CFP de SAM.

Par contre la trésorerie de Bourges hôpitaux devraient s'installer dans le courant du mois de septembre 2024 à Condé. Des travaux pour l'accessibilité handicap sont en cours (toilettes et porte d'accès avant les ascenseurs).

- Pour le SDIF :

La préfecture qui est le maître d'oeuvre est en train d'ouvrir les offres pour restructurer le bâtiment. Le coût de l'opération pourrait être sous-évalué.

La direction ne souhaite pas que le SDIF soit moins bien installé après les travaux et sera vigilante au respect du calendrier ainsi qu'à la bonne réalisation des travaux à effectuer, notamment ceux en rez de jardin.

Concernant les travaux en cours sur le toit de l'inspection académique, des chutes de cales assurant le maintien d'un filet ont été signalés.

L'inspecteur hygiène et sécurité indique que l'entreprise qui fait les travaux doit veiller à ce que cela ne se reproduise pas. Un coordinateur de sécurité du chantier doit être nommé pour éviter ce genre d'incident.

Un accident de service est possible en se rendant au RIA.

→ Nouvelle application Prév' Action :

L'assistant de prévention, a fait un point sur la nouvelle application qui permet aux responsables de recenser et évaluer les risques professionnels. Elle alimente aussi le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et par la suite, détermine le PAP (Plan Annuel de Prévention). **Une réunion de service doit être organisée rapidement par les chefs de services afin de recenser les risques (batimentaires, psycho-sociaux...) auxquels les agents pourraient être confrontés sur leurs lieux de travail.**

→ la FS a deux budgets : un budget formation et un budget action politique de prévention

Concernant **le budget formation**, la FS a voté les formations suivantes :

- réduire la fatigue visuelle grâce au yoga des yeux
- maniement d'extincteur sur le site de SAM (équipier de premier intervention)
- équipier d'intervention en unité mobile (camion sur le site de Vierzon)
- une formation initiale et un de recyclage secourisme
- prévenir le mal de dos au travail

(N'hésitez à vous inscrire même si les formations ne sont pas sur votre résidence administrative.)

Sur le **budget action politique de prévention**, nous avons voté pour deux actions organisées par « le théâtre sur mesure » :

- Une action sur les risques psycho-sociaux
- Une première action sous forme d'un théâtre débat avec représentation de la pièce interactive « bienvenue au boulot » et échanges avec le public. *(Cela s'adresse à un groupe de 70 à 80 personnes, autant aux agents qu'aux managers.)*
- Une seconde action sur la diversité et la discrimination qui se fera sous la forme d'un théâtre débat avec la pièce « profil typé ».

(Ces actions sont innovantes, n'hésitez pas à vous inscrire.)

Un recensement des lampes Waldmann a été effectué, l'achat de nouvelles lampes n'est pas prévu pour l'instant.

Un bilan de l'utilisation des vélos électriques financés par le fonds conditions de travail. Il apparaît que les vélos achetés sont sous-utilisés.

(1) les risques psycho-sociaux sont selon l'OMS « les facteurs dans l'environnement de travail qui peuvent nuire à la santé mentale et au bien-être des travailleurs », en France ce sont les facteurs de stress et de souffrance présentant des risques pour la santé physique et mentale des employés par exemple une organisation de travail anxiogène.



Syndicat national CFTC DGFIP

Section Du CHER

Agir pour ne pas subir